

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf de Touraine

Modalités pratiques

1 jour soir 7 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

800.00

Modalités d'animation

Formateur

CHEVALLIER Caroline

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

800.00

Règles de base de l'écrit professionnel - CAF 37

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 98/17 – EGOc / CAF de TOURAINE

PROGRAMME FORMATION

« Règles de base de l'écrit professionnel »

Public : 1 groupe de 6 agents de la Caf de Touraine. Effectif validé par une feuille de présence.

Durée : **1 jour, le 11 octobre 2017** - Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Horaires : La formation se déroulera de 9h à 17h soit 7h de formation par jour

Lieu : **TOURS** – Siège de la Caf – 1 rue Fleming à Tours, en **salle 24/25**

Contexte de la demande de la Caf

La Caf de Tours souhaite faire suivre à **6 de ses agents** une formation sur une journée portant sur la maîtrise de l'écrit professionnel.

Les objectifs de cette formation sont :

- d'optimiser la qualité des écrits (rappel des règles de grammaire et d'orthographe),
- d'enrichir son vocabulaire

Ces agents aborderont la charte rédactionnelle ultérieurement, pendant leur parcours de CQP.

Pour répondre à cette demande, Caroline CHEVALLIER propose une formation intitulée « **Règles de base de l'écrit professionnel** », dont le programme est détaillé ci-après.

Cette action comprend :

- un test diagnostique préalable,
- une journée de formation en présentiel à Tours,
- un test bilan ultérieur.

Le contenu de la journée de formation sera adapté en fonction du profil des participants. L'analyse du test diagnostique permettra à chacun de se constituer un parcours individuel en fonction de ses forces et de ses faiblesses.

La pédagogie adoptée, participative et ludique, incite les stagiaires à s'impliquer et à projeter leurs acquis dans le contexte professionnel. De même, le livret théorique rappelant les principales règles d'orthographe professionnelle permet de réinvestir cette formation au quotidien sur le poste de travail.

Objectifs

- Revoir les règles de base de l'orthographe et de la grammaire professionnelles
- Enrichir son vocabulaire

Contenu

- **Test diagnostique préalable** (30 minutes) à renvoyer pour le 3 octobre

- **Analyse des résultats obtenus au test diagnostique**

- **Révision des règles essentielles** avec des fiches astuces, notamment :
 - les principaux accords : verbes, participes, adjectifs ...
 - les éléments fondamentaux de la conjugaison : verbes au présent, distinction futur / conditionnel
 - les principales règles d'orthographe (ex : ou / où, quel / qu'elle, or / hors, ci-joint ...)

- **Entraînement individuel en fonction des résultats obtenus au test**

- **Application : jeu de plateau / phrases issues du milieu professionnel**

- **Test bilan** (30 minutes), réalisé 4 semaines après la formation pour évaluer les acquis

méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative et ludique.
- Apports théoriques sous formes d'astuces mnémotechniques ou visuelles.
- Activités d'application.
- Utilisation d'un jeu de plateau.
- Alternance d'exercices individuels et collectifs.
- Remise du livret d'astuces aux stagiaires.

Intervenant

Caroline CHEVALLIER, formatrice indépendante, dirigeante d'AUDEO

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Un bilan à froid sera réalisé sous forme d'un **Test bilan** (30 minutes), réalisé 4 semaines après la formation pour évaluer les acquis

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
